

Questions orales

LES TRANSPORTS

LES PÉAGES DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—LA
POSSIBILITÉ DE MAJORATION

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, j'ai une question urgente à poser au ministre des Transports. J'espère qu'il ne considérera pas sa réponse comme confidentielle et qu'il ne la cachera pas aux Canadiens. En vue de l'ouverture de la navigation dans la Voie maritime du Saint-Laurent et dans l'intérêt du commerce canadien et de la production industrielle économique du cœur du Canada, le ministre peut-il nous assurer qu'il n'y aura pas d'autre augmentation des droits de péage et de transport sur cette voie ni immédiatement, ni dans un avenir prévisible?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai déclaré que nous étions à examiner l'ensemble de la politique des transports. La Voie maritime est un élément. La question de son refinancement se pose. La dette actuelle de la Voie maritime s'élève à environ 800 millions de dollars. C'est pourquoi le cabinet devra se pencher sur cette question. Je ne peux indiquer dès maintenant quelle sera sa décision.

* * *

L'AGRICULTURE

LA BAISSÉ DES EXPORTATIONS VERS LES É.-U.—LES MESURES
CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Le commerce de produits agricoles du Canada avec les États-Unis a subi une baisse de quelque 39 millions de dollars l'an dernier comparativement à l'année précédente, et ce n'est qu'en doublant les ventes de blé qu'on a évité un déclin de l'ensemble des exportations de produits agricoles canadiens. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement envisage de prendre de nouvelles initiatives pour mettre au point une politique plus énergique et plus efficace de commercialisation des produits agricoles du Canada?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le député voudra que je dise ici que c'est en partie grâce à nos exportations de produits agricoles que notre balance commerciale n'a pas été déficitaire. Notre commerce avec les États-Unis est important. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a passé quelque temps à Cuba et est actuellement au Venezuela. Le premier ministre rentre tout juste d'Europe. A toutes ces occasions, l'agriculture a été l'objet d'entretiens. Nous avons fait des concessions en ce qui concerne nos exportations de cheddar avec le Marché commun. Nous faisons tout ce que le député a demandé.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, le ministre ne peut se contenter de me donner une réponse aussi superficielle.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'hésite à m'imposer en ce moment, mais j'ai posé au ministre de l'Agriculture une question précise concernant notre commerce avec les États-Unis et la

[M. l'Orateur.]

baisse de 39 millions de dollars dans l'ensemble de nos échanges commerciaux. J'ai demandé au ministre quelles mesures il a prises en vue de rééquilibrer nos échanges commerciaux avec les États-Unis, surtout dans le domaine de l'industrie bovine. Le ministre n'a pas du tout répondu à cette question.

M. Sharp: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai cru que je devais demander l'autorisation de revenir aux motions plus tard au cours de la journée pour traiter de la motion d'ajournement.

M. l'Orateur: Avec cette indication et anticipant ce qui peut se produire à ce sujet si les discussions sont fructueuses et aboutissent à un accord, je serai heureux, comme ce fut la coutume en d'autres occasions semblables, de recevoir les députés plus tard au salon 16.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous sommes d'accord avec cette demande. J'espère que le ministre profitera de l'occasion pour proposer le renvoi du rapport Hermann au comité permanent des affaires des anciens combattants.

M. Sharp: J'en ai l'intention, monsieur l'Orateur.

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous y consentons aussi, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

● (1530)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD
CANADIENMODIFICATIONS PORTANT SUR LA COMPOSITION ET LES
POUVOIRS DE LA COMMISSION

La Chambre passe à l'étude du bill C-13, tendant à modifier la loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien, dont le comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien a fait rapport.

M. l'Orateur: Les motions n° 1, 2, 3 et 5 paraissent acceptables du point de vue de la procédure. La motion n° 4 semblerait ajouter une nouvelle disposition de fond, non à la loi modificative, mais à la mesure législative même. Peut-être, quand le moment arrivera, pourra-t-on étudier plus à fond sa recevabilité. Pour l'instant, la présidence met en délibération la motion n° 1 inscrite au nom du député du Yukon.

M. Erik Nielsen (Yukon) présente la motion n° 1:

Qu'on modifie le bill C-13, loi modifiant la loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien, en retranchant les lignes 17 et 18 inclusivement, à la page 1, et en les remplaçant par ce qui suit:

(2) Le paragraphe 3(7) de ladite loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

(7) Le quorum n'est dûment constitué, et ne permet de délibérer que si préavis de la réunion a été donné à chaque membre de la Commission, à son lieu ordinaire de résidence, quatre jours francs avant la réunion.